



Prairie inondable à Battilly

Le Schéma d'Aménagement et des Gestion des Eaux (SAGE) déclinaison locale des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhin et Meuse, est un document de planification et de gestion de la ressource en eau.

Le SAGE élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et porté par la Région Lorraine a été adopté le 3 septembre 2012. Après une phase de consultation et d'enquête publique il devrait être approuvé par arrêté préfectoral fin 2013 – début 2014.

La Commission Locale de l'Eau : la concertation au cœur du projet du SAGE
La CLE est composée de 50 membres, représentants des différents acteurs du territoire : élus locaux (52%), usagers (26%) et représentants de l'Etat (22%). Elle est présidée par Christian Eckert, en tant que Président du Syndicat des Eaux et d'Assainissement de Fontoy et de la Vallée de la Fensch.

Les zones humides constituent des zones naturelles d'intérêt majeur dans le cycle de l'eau. Pourtant, aujourd'hui, force est de constater qu'elles continuent d'être dégradées et de disparaître face à la méconnaissance de leur existence et de leurs fonctions.

Mieux connaître pour mieux préserver

Selon les articles L211-1 et R211-108 du code de l'environnement, les zones humides sont des terrains exploités ou non habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Les zones humides sont des milieux plurifonctionnels essentiels, pour **assurer une ressource en eau de bonne qualité et en quantité suffisante**. Elles assurent ainsi, grâce à leurs capacités à filtrer et digérer les pollutions, des fonctions de préservation de la qualité de l'eau. Véritables éponges, **elles jouent un rôle de limitation des inondations et de soutien**

des débits des cours d'eau en période de sécheresse.

Elles abritent par ailleurs de nombreuses espèces animales ou végétales, qui, pour certaines d'entre elles, sont spécifiques de ces milieux.

Un inventaire des zones humides a été réalisé par le bureau d'études Asconit Consultants de 2010 à 2012 afin de mieux connaître les zones humides pour mieux les gérer et les préserver. Parallèlement un inventaire des plans d'eau a également été réalisé.



Prairie inondable à Fontoy



Pour plus d'informations :

Châu Ton et Stéphanie Griès

Animatrices du SAGE
Chau.ton@lorraine.eu
Tél 03 87 61 66 97
Stephanie.gries@lorraine.eu
Tel 03 87 33 67 62

Région Lorraine

Pôle Appui aux Territoires
Secteur Après-Mines et Conversion
Place Gabriel Hocquard – BP 81004 57036 Metz – Cedex 1

**Vous pouvez également consulter
Le site internet du SAGE**

www.lorraine.eu/sagebf

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin ferrifère

Résultats de l'inventaire des zones humides



Plus de mille zones humides inventoriées...

L'inventaire a consisté, après une phase de prélocalisation des zones humides potentielles et d'exploitation des données existantes, en un recensement de terrain des zones humides d'une superficie de plus de 100 m², basé sur une cartographie simplifiée des habitats. Etant donné la méthodologie employée et l'échelle de travail, cet inventaire bien que précis à l'échelle du SAGE ne peut être considéré comme totalement exhaustif.

1 029 zones humides réparties au total sur 18 504 ha ont été identifiées, soit 7,6% du territoire. La majorité de la surface humide est située sur le bassin versant de l'Orne (55%). De nombreuses zones humides sont également présentes sur les bassins versants de l'Yron, du Conroy, du Longeau et de l'Othain (plus de 10% sur chacun d'entre eux). Une hiérarchisation a été réalisée afin d'orienter les préconisations et les règles du SAGE du bassin ferrifère. **Les zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau, les zones humides prioritaires pour la biodiversité et les zones humides prioritaires dégradées ont été identifiées.**

Les zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau présentent des fonctionnalités hydrauliques fortes et sont situées dans des secteurs à enjeux hydrauliques (inondation, étiage, alimentation en eau potable, qualité de l'eau).



Roseières de l'étang de Lachaussée



Prairie du marais de Valleroy

La gestion des zones humides au sein du SAGE du bassin ferrifère

Un des objectifs du SAGE est de préserver, restaurer et gérer les zones humides, ce qui se traduit en différentes préconisations à mettre en œuvre dès aujourd'hui :

- ▶ Préserver, restaurer et gérer de façon adéquate les zones humides,
- ▶ Développer les pratiques agricoles de bonne gestion dans les zones humides,
- ▶ Mettre en place une protection réglementaire des zones humides,
- ▶ Mettre en œuvre une gestion pérenne des zones humides,
- ▶ Communiquer et sensibiliser sur les zones humides.



Rainette arboricole

En outre, la préservation de certaines zones humides est amplifiée dans les secteurs les plus dégradés, par une règle du SAGE : « L'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation, les remblais des zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau sont interdits. »



Prairie inondable à Marville / St-Jean-lès-Longuyon

... mais plus de 70% de zones humides disparues !

En parallèle de l'inventaire des zones humides, un complément d'étude a été réalisé sur les zones humides disparues, basé sur la digitalisation des terrains humides répertoriés sur les cartes d'Etat-Major du XIX^e siècle de l'IGN (échelle 1/40000).

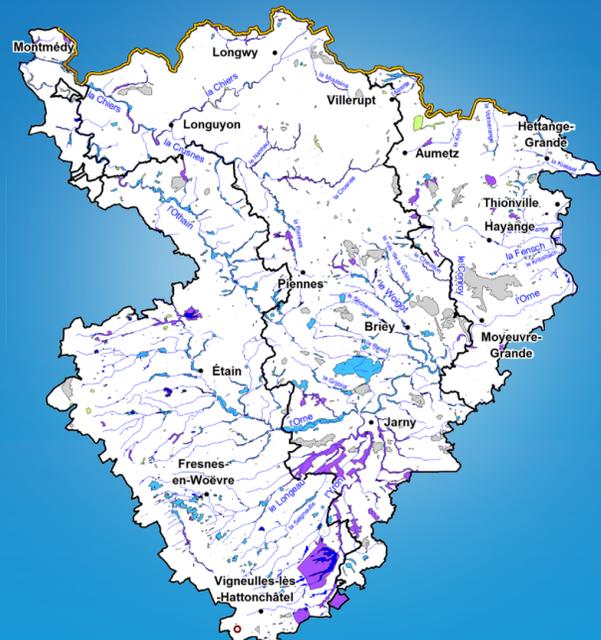
Sur l'ensemble du territoire du SAGE, ce sont environ 19791 ha de zones humides qui ont disparues (soit 76% de la superficie répertoriée mi XIX^e siècle). Certains secteurs ont été particulièrement touchés, il s'agit principalement des secteurs agricoles de la plaine de la Woëvre, du Pays Haut et du nord du bassin Nord.



Forêt alluviale à Rehon



Calopteryx vierge

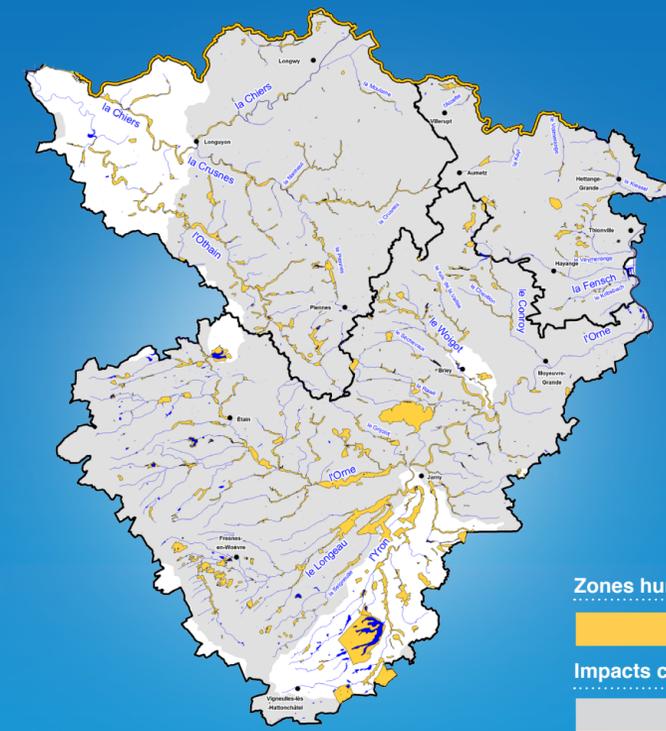


Repères géographiques

- Principaux cours d'eau dans le périmètre du SAGE
- Plans d'eau dans le périmètre du SAGE
- Principaux cours d'eau hors du périmètre du SAGE
- Périmètre du SAGE et des sous-commissions
- Limite d'état
- Principales villes

Zones humides inventoriées en 2010-2011

- Autres zones humides
- Zones humides prioritaires pour la biodiversité
- Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau
- Zone humide prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité



Repères géographiques

- Principaux cours d'eau dans le périmètre du SAGE
- Plans d'eau dans le périmètre du SAGE
- Principaux cours d'eau hors du périmètre du SAGE
- Périmètre du SAGE et des sous-commissions
- Limite d'état
- Principales villes

Zones humides recensées en 2010-2011

- Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau

Impacts cumulés significatifs

- Disparition d'une superficie relative de 70 pourcent de zones humides répertoriées à la mi-XIX^e siècle, par rapport aux zones humides encore existantes au 10 mai 2012 à l'échelle du bassin versant de la masse d'eau de surface concernée.



Mare à Vigneulles-les-Hattonchâtel